

Apecita

## « PENSEZ À bien anticiper VOTRE DÉPART À L'ÉTRANGER »

*Apprendre une langue étrangère, découvrir d'autres cultures, s'ouvrir aux autres... Autant de motivations qui poussent de plus en plus d'étudiants à jouer la carte de la mobilité internationale. Mais sortir de nos frontières dans le cadre de ses études ne s'improvise pas. Florence Charier, Annie Jestin et Sandrine Leleu de l'Apecita vous apportent leurs conseils pour vous préparer au mieux.*

**Tribune Verte:** Qu'est-ce qui motive certains étudiants français à étudier, tout ou partie de leur scolarité, à l'étranger ?

**Florence Charier:** Selon une enquête que nous avons menée auprès de candidats inscrits à l'Apecita, l'une des principales motivations reste l'apprentissage d'une langue étrangère. La pratique en continu d'une langue avec les natifs du pays est l'un des meilleurs moyens pour la maîtriser. Il leur apparaît également toujours enrichissant de découvrir d'autres cultures et modes de vie, non seulement pour leur ouverture d'esprit, mais aussi pour leur épanouissement personnel: cela peut être une expérience unique pour prendre

confiance en soi, pour apprendre à mieux se connaître, mais aussi à s'ouvrir aux autres. Enfin, l'un des intérêts majeurs de l'expatriation est la découverte de processus d'études très différents et de nouvelles méthodes pédagogiques.

**T. V.:** Est-il possible de partir étudier dans n'importe quels pays ? Y a-t-il des destinations favorites pour les étudiants français ?

**Sandrine Leleu:** Selon les derniers chiffres publiés par Campus France, sept étudiants français sur dix partent étudier en mobilité diplômante dans un autre pays d'Europe: la Belgique, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Suisse et

l'Allemagne arrivent en tête des destinations favorites. Ils sont 23 % à partir en Amérique du Nord (principalement au Canada), et seulement 3 % en Asie ou en Océanie (Australie et Japon en tête). **Annie Jestin:** De manière générale, il faut savoir que les écoles et universités du monde entier ont développé de nouvelles solutions pour permettre aux étudiants d'effectuer une partie de leur cursus dans un établissement à l'étranger, mais planifier ses études à l'international n'est pas une chose simple. La première des questions à se poser est de savoir ce que l'on souhaite étudier. Commencez par vous demander avec précision les enseignements que vous voulez suivre et interrogez-vous



### CONTACTS



Florence Charier: fcharier@apecita.com



Sandrine Leleu: slelu@apecita.com



Annie Jestin: ajestin@apecita.com

Zoom

## LES DISPOSITIFS DÉDIÉS AUX ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Étudier à l'étranger coûte souvent cher, la solution la plus économique reste de passer par un programme d'échange. Les universités, les écoles et les Régions proposent de nombreux programmes de mobilité et des accords d'échanges européens et mondiaux adaptés à toutes les étapes de votre parcours scolaire et étudiant.

**Erasmus +**: ce programme a permis ces dernières années à des milliers d'étudiants français de partir étudier dans un autre pays de l'Union européenne). Pour plus de renseignements : [www.erasmusplus.fr](http://www.erasmusplus.fr)

**Erasmus Mundus**: il a pour but de favoriser les échanges non pas en Europe comme Erasmus +, mais dans le reste du monde.  
**APUI** (agences de placements universitaires internationales): ce sont des entreprises privées aidant les étudiants dans toutes les démarches pour étudier à l'étranger.

**CEEPUS**: programme d'échange d'étudiants dans la région de l'Europe centrale.

**CEMS**: association d'universités et grandes écoles de commerce localisées principalement en Europe.

**Éducation USA**: ce programme payant vise uniquement à aider les étudiants étrangers dans leurs démarches afin d'étudier aux États-Unis.

**MICEFA**: il fait le lien entre les universités de Paris et de sa région avec près de 80 universités américaines et canadiennes.

ensuite sur les pays qui proposent des études de qualité dans le domaine ciblé. Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le site [www.cursusmundus.com](http://www.cursusmundus.com): vous y trouverez des fiches renseignements pour chaque pays afin de comprendre et de connaître les procédures pour partir dans celui qui vous intéresse.

**T. V. : Certaines écoles encouragent-elles leurs étudiants à partir à l'étranger ?**

**S. L. :** La dimension internationale d'une école est devenue un facteur de choix important. Sur ce point, les écoles de commerce et de management ont une longueur d'avance. Certaines écoles favorisent la construction de campus

à l'étranger, d'autres développent leurs implantations ou délocalisent leurs formations. En ce qui concerne les dispositifs de l'enseignement agricole, les initiatives des écoles dans l'enseignement supérieur ne manquent pas. La très grande majorité des écoles d'ingénieur, de vétérinaire et de paysagiste encouragent, voire obligent la mobilité des étudiants dans leur cursus.

**A. J. :** Vous pouvez aussi choisir l'option « partir à titre individuel » mais toutes les démarches sont à effectuer seul: la recherche d'un établissement, la reconnaissance des diplômes, l'évaluation de votre niveau de langues, les aspects de la vie quotidienne (logement, possibilité de bourses d'études,

etc.). Enfin, que ce soit à titre individuel ou dans le cadre d'un dispositif ou d'un programme, il faut surtout se sentir prêt à partir, une réflexion approfondie s'impose afin d'éviter les regrets: cela ne doit pas être une contrainte, mais un plaisir pour que l'expérience soit vraiment bénéfique!

**T. V. : Existe-t-il des accords de coopération entre des établissements français et étrangers ?**

**F. C. :** Désireuses de promouvoir des relations d'étroites coopérations entre leurs pays, de favoriser les échanges et le partenariat, de nombreuses universités et écoles ont passé des accords avec des établissements européens qui ne participent pas à Erasmus +, mais qui permettent de partir étudier à l'étranger ou dans des établissements hors de l'Europe. Ces programmes s'appuient sur la reconnaissance de vos périodes d'études à l'étranger et sur la préparation de doubles diplômes. Contactez le secrétariat de votre unité de formation et de recherche (UFR) ou le service des relations internationales de votre établissement. Si vous n'êtes pas encore inscrit dans un établissement, connectez-vous sur le site des universités ou des écoles qui vous intéressent pour découvrir leurs programmes internationaux.

Ressources

### EUROGUIDANCE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE MOBILITÉ

Pour vous accompagner dans vos recherches sur les systèmes éducatifs en Europe, les stages, les programmes européens, les réseaux utiles ; pour développer votre projet ou votre mobilité Erasmus +, la Commission européenne a mis en place un réseau: le réseau Euroguidance.

Il vous propose de nombreuses informations sur :

- Les études et les formations accessibles en Europe ;
- Les financements de votre mobilité

suivant votre région ou votre situation :

- Les systèmes d'éducation et de formation des pays européens ;
- Les opportunités de mobilité, y compris les stages en entreprises ;
- Les modalités d'installation dans un autre pays européen : recherche d'un logement, sécurité, cadre juridique pour étudier et travailler en Europe, etc.

Rendez-vous sur [www.euroguidance-france.org](http://www.euroguidance-france.org) ou flashez le QR Code.



**T. V. : Si on passe un diplôme à l'étranger, comment savoir s'il est reconnu en France ?**

**S. L. :** En ce qui concerne la reconnaissance professionnelle des diplômes, il n'y a pas de principe d'équivalence entre les diplômes obtenus à l'étranger et les diplômes français délivrés par les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur. La personne titulaire d'un diplôme étranger peut demander une attestation de comparabilité de son diplôme auprès du centre Enic-Naric France, le centre français d'information sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes ([www.enic-naric.net](http://www.enic-naric.net)).

**A. J. :** La reconnaissance académique permet à un jeune ou à un étudiant d'entreprendre ou de poursuivre des études dans un autre état membre dans le cadre d'une mobilité individuelle ou organisée (programme d'échanges). Dans ce cas, la reconnaissance des diplômes est prévue dans les accords d'échanges, ou par l'application du système européen d'unités capitalisables (ECTS: European Credits Transfer System): il permet d'attribuer des crédits à toutes les composantes d'un programme d'études (modules, cours, stages, thèse) en se fondant sur la



charge de travail à réaliser par l'étudiant. Il s'applique principalement à la formation universitaire. Il donne une meilleure transparence aux cursus, facilite la reconnaissance académique des études à l'étranger et favorise donc la mobilité étudiante. Ces crédits peuvent être transférés d'une formation à l'autre, d'un établissement d'enseignement supérieur à l'autre et entre pays européens.

**T. V. : Quels sont vos conseils pour bien préparer son départ à l'étranger ?**

**F. C. :** S'expatrier pour faire ses études ne s'improvise pas. Cela se prépare au moins un an à l'avance. Tout d'abord, il faut bien se renseigner sur le pays, monter ensuite le dossier de candidature avec l'université s'il s'agit d'un échange universitaire ou alors contacter l'université à l'étranger. Pensez à régler toutes les formalités administratives: papiers d'identité, visa, vaccins, permis de conduire, assurances, compte bancaire, logement (la plupart du temps les universités d'accueil vous proposent un logement: en famille d'accueil, sur le campus ou en ville). Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr). Pour les questions de protection sociale et de santé, consultez le site de la caisse d'assurance maladie internationale: [www.cleiss.fr](http://www.cleiss.fr).

**T. V. : Quelles sont les aides à la mobilité internationale ?**

**S. L. :** La solution la plus économique est de passer par un programme d'échange européen ou international. Il existe également une aide à la mobilité internationale

qui s'adresse aux étudiants déjà boursiers du Crous souhaitant partir à l'étranger. Ils continueront à recevoir la bourse sur critères sociaux qui leur a été attribuée tout en percevant cette nouvelle aide complémentaire.

**A. J. :** N'hésitez pas à vous renseigner également auprès de l'agence Erasmus + France ([agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)) pour des aides à la mobilité étudiante en Europe ou auprès du service des relations internationales de votre établissement. D'autres bourses existent, elles peuvent émaner du ministère des Affaires étrangères, d'autres ministères, des conseils régionaux, etc. Pour plus d'informations, consulter le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr).

**T. V. : Avoir fait une partie de ses études à l'étranger: un point à valoriser dans sa future recherche d'emploi ?**

**F. C. :** Avoir fait une partie de ses études à l'étranger est une expérience qui s'avère généralement marquante et formatrice. À l'heure de la mondialisation, un parcours à l'international a plus de valeur suivant le poste proposé (maîtrise d'une langue étrangère) pour un recruteur, mais cela permet aussi de mettre en valeur des qualités telles que l'adaptation, l'autonomie, la curiosité intellectuelle, l'ouverture d'esprit qui sont très recherchées dans le monde du travail. Valoriser ses études à l'étranger sera le meilleur moyen de vous différencier des autres candidats et de vous faire plus facilement une place sur le marché de l'emploi. Alors, n'oubliez pas de l'inscrire sur votre CV.

— PROPOS RECUEILLIS PAR AUDE BRESSOLIER

## Conseils

### ● CRÉEZ VOTRE CV EUROPASS

Europass est une plateforme destinée à gérer facilement les compétences et les carrières tout au long de la vie.

Elle permet, gratuitement et de façon sécurisée, de:

- conserver les preuves de ses compétences (certificats, diplômes, attestations...) en un seul et même endroit sécurisé;
- recenser les expériences et les compétences acquises tout au long de sa scolarité;
- créer des CV et des lettres de motivation en plusieurs langues;
- préparer une mobilité de formation ou de stage.